CUIR, SIMILI & CIE
l'art de redonner vie au cuir

Conditions générales de vente (CGV)

1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION Les présentes Conditions Générales de vente (CGV) ont pour objet de définir les modalités contractuelles applicables à l'ensemble des prestations effectuées par CUIR, SIMILI & CIE, dont le siège social est situé au, 29 rue des 2 ruisseaux - 69400 Gleizé, immatriculé au RCS de Villefranche sur Saône / Tarare sous le numéro 902072206, au profit de clients professionnels ou particuliers. Toute commande, acceptation de devis, signature d'ordre de réparation ou remise volontaire d'un véhicule emporte adhésion pleine, entière et sans réserve aux présentes CGPS, qui priment sur tout document contradictoire éventuel émanant du client.
2. RÉCEPTION DU VÉHICULE Lors de la remise du véhicule dans les locaux de CUIR, SIMILI & CIE, un "ordre de réparation" est établi sur simple demande, en deux exemplaires dont un est remis au client. Ce document revêt une valeur contractuelle et formalise la réception du véhicule. Il mentionne avec précision l'état apparent du véhicule, les équipements ou singularités signalés, ainsi que la nature de l'intervention sollicitée. Il peut s'agir d'une demande d'établissement de devis, d'une commande ferme de prestations détaillées, ou d'un dépôt technique provisoire sans engagement de travaux. CUIR, SIMILI & CIE se réserve la faculté de documenter l'état d'entrée du véhicule par voie photographique ou vidéo, dont les fichiers seront conservés à titre de preuve probante en cas de contestation ultérieure. Le client s'engage à signaler par écrit toute spécificité ou réserve qu'il juge utile, faute de quoi il sera déchu de tout droit à invoquer une omission ou un élément non mentionné.
3. DEVIS et ANNULATION APRÈS ACCEPTATION DU DEVIS Tout devis, établi à la demande du client ou sur proposition de CUIR, SIMILI & CIE, a une durée de validité spécifiée. Il comprend les éléments techniques, délais estimés, et coûts. Les frais liés au démontage, expertise ou diagnostic sont facturables et déductibles de la facture finale en cas d'acceptation. La signature du devis vaut bon de commande. Un acompte est exigé pour validation et planification des travaux. En l'absence de demande de devis formel, une estimation de travaux peut être communiquée à titre indicatif. Dans ce cas, la facturation est effectuée au temps réel passé, en fonction des découvertes techniques et ajustements rendus nécessaires par l'état du véhicule. La signature du devis vaut engagement ferme et définitif du client. Tout acompte versé constitue un acompte au sens juridique du terme et non des arrhes. En cas d'annulation, de report ou de non-présentation du client après signature du devis, l'acompte versé demeure acquis à CUIR, SIMILI & CIE à titre d'indemnité forfaitaire pour réservation de planning et frais engagés. Lorsque aucun acompte n'a encore été versé, CUIR, SIMILI & CIE se réserve le droit de facturer une indemnité d'annulation correspondant à un minimum de 30 % du montant TTC du devis, ou au montant des frais effectivement engagés (commande de matières spécifiques, temps d'étude, démontage, approvisionnement particulier). Toute matière commandée spécifiquement pour un véhicule ou un projet demeure due intégralement et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement.
4. ORDRE DE RÉPARATION SANS DEVIS En l'absence de devis préalable, un ordre de réparation ou ordre de travaux sera signé par le client avant toute intervention. Ce document engage le client sur la nature et le coût estimatif des prestations. Aucune contestation ne sera recevable à posteriori.
5. EXÉCUTION ET MODIFICATIONS EN COURS D'INTERVENTION En cours de réalisation, tout besoin technique complémentaire ou aléa sera signalé au client avant exécution. L'accord pourra être recueilli verbalement ou par message électronique. En cas d'absence de réponse dans un délai raisonnable, le silence du client pourra valoir acceptation tacite, sauf mention contraire préalable.
6. MISE À DISPOSITION DU VÉHICULE Le client est tenu de récupérer son véhicule dans un délai de 24h à compter de la notification de fin de travaux (appel, SMS ou mail). Passé ce délai, un supplément forfaitaire de 60€ TTC par jour ou nuit de présence sera facturé au titre des frais de gardiennage. Ces mêmes frais sont applicables si, pour quelque raison que ce soit imputable au client (notamment absence de règlement, absence d'autorisation, empêchement volontaire), l'atelier est dans l'incapacité de lancer, poursuivre ou finaliser les travaux commandés. En cas de retard de paiement ou d'impayé, CUIR, SIMILI & CIE se réserve le droit de facturer au client, sans mise en demeure préalable, des frais forfaitaires de relance, de gestion de dossier et de traitement de l'impayé, dont le montant sera affiché dans les locaux. Conformément à l'article L441-10 du Code de Commerce, le défaut de paiement à la date convenue entraîne de plein droit l'application de pénalités de retard au taux de refinancement de la BCE majoré de 10 points, exigibles sans mise en demeure. Aucune remise ni escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.
7. CONDITIONS DE PAIEMENT Le règlement des prestations s'effectue à la restitution du véhicule, par les moyens acceptés (espèces, carte bancaire, chèque). Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé. Pour les professionnels, tout retard entraîne de plein droit à des pénalités au taux de 3 fois l'intérêt légal, une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement (art. L441-10 Code de commerce) et une facturation d'intérêts supplémentaires en cas de retard prolongé.
8. ABSENCE DE CONTESTATION Toute absence de réserve écrite lors de la reprise du véhicule vaudra reconnaissance expresse de conformité des travaux. En cas de litige, la charge de la preuve incombera exclusivement au client.
9. GARANTIE DES PRESTATIONS Les prestations sont garanties pendant une durée d'un 1 an contre tout vice de réalisation, sauf mention écrite contraire sur la facture « travaux non garantis». Toutefois, pour les pièces soumises à de fortes contraintes mécaniques ou à des manipulations intensive – telles que les volants, accoudoirs ou poignées, la garantie est limitée à une durée de 6 mois, sous réserve d'un usage normal et d'un entretien adapté. Sont exclus les dommages liés à un mauvais usage, un entretien défectueux, un sinistre ultérieur ou une intervention tierce.
10. PRIX Les prix sont exprimés en euros TTC et peuvent être modifiés sans préavis. Le prix applicable est celui figurant sur le devis, l'estimation, l'ordre de réparation ou l'ordre de travaux validé. En cas de variation de l'état du véhicule ou de circonstances non prévisibles, un ajustement tarifaire sera proposé pour acceptation.
11. VENTE DE PRODUITS Les ventes de produits (nettoyants, teintes, outils, etc.) sont payables comptant. Aucune reprise ni remboursement n'est possible pour les produits personnalisés, créé spécifiquement à la demande, entamés ou non conformément utilisés. CUIR, SIMILI & CIE décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation.
12. TRANSFERT DE RESPONSABILITÉ La garde du véhicule est transférée au client à compter de la date de mise à disposition. CUIR, SIMILI & CIE ne pourra être tenu responsable des vols, dégradations ou sinistres postérieurs, sauf faute lourde prouvée.
13. DONNÉES PERSONNELLES Les données clients recueillis sont traitées dans le respect du RGPD. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'opposition sur ses données, sur simple demande à l'adresse du siège.
14. RÉFÉRENCES COMMERCIALES Sauf opposition expresse écrite, le client autorise CUIR, SIMILI & CIE à faire mention à titre de référence de son nom ou prestation dans ses documents commerciaux, sans détails confidentiels.
15. LOI APPLICABLE ET COMPÉTENCE Les présentes CGPS sont soumises au droit français. Tout litige sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Villefranche sur Saône / Tarare, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.
16. ÉLECTION DE DOMICILE CUIR, SIMILI & CIE fait élection de domicile à son siège social : 29 rue des 2 ruisseaux - 69400 Gleizé